

écho du clps

Le Point d'Appui aux écoles en matière de prévention des Assuétudes

Histoire d'une enquête en milieu scolaire

Pour le CLPS de Bruxelles, le projet démarre en 2008. Très vite se dégage la volonté de constituer un comité de concertation et de démarrer une enquête. Il nous semble urgent d'aller à la rencontre de la réalité vécue sur le terrain. Professeurs, directeurs, éducateurs, PSE, PMS... Quels sont leurs regards, leurs besoins face aux conduites et comportements à risques des jeunes? Démarche de cette enquête et analyse non exhaustive de quelques-uns de ses résultats...

Le Point d'Appui aux écoles en matière de prévention des Assuétudes (PAA) est un projet pilote confié aux Centres Locaux de Promotion de la Santé par le Gouvernement de la Communauté française, ainsi que par la COCOF pour la Région bruxelloise. Le PAA joue le rôle d'interface entre les organismes œuvrant dans la prévention des assuétudes en milieu scolaire et les établissements scolaires du secondaire, dans le cadre de la promotion de la santé. Sa mission est de réaliser un relevé des besoins des acteurs scolaires, d'établir un état des lieux des offres d'actions de prévention dans les écoles, de favoriser la création et le renforcement de réseaux, de partenariats, et de diffuser ces informations.

Le CLPS de Bruxelles rencontre plusieurs acteurs, présente le projet et invite ceux-ci à former un comité de concertation intersectoriel. En 2010, ce comité comprend le Centre PMS de la Communauté française de Woluwé, l'Institut des Arts et Métiers, l'asbl Prospective Jeunesse, l'École de santé publique ULB-

SIPES, le Centre PSE de Bruxelles-Ville, le FARES, le CEFA de Saint-Gilles, l'asbl Le Pélican, l'asbl Infor-Drogues, l'asbl Modus Vivendi, la Plate-Forme Prévention Sida et le CLPS de Bruxelles.

Il nous semble opportun de réunir le secteur de l'enseignement et celui de la prévention. Les services de prévention parlent de l'intérêt de travailler la question des projets à long terme dans les écoles. Les acteurs scolaires connaissent mal le secteur de la prévention et manifestent un intérêt à travailler avec lui. Tous souhaitent construire un langage commun.

Le projet d'enquête est mis en travail. Des questions vont être identifiées: qu'est-ce qu'un comportement à risques? Comment communiquer avec les écoles? Comment ne pas stigmatiser les écoles? Que voulons-nous savoir des écoles? L'école a-t-elle un rôle à jouer dans la prévention?... Un guide d'entretien de sept questions ouvertes est arrêté par tous. Une fois les objectifs adoptés, nous choisissons la méthodologie de récolte des informations.

Construire une enquête

Nous choisissons de réaliser des entretiens semi-directifs individuels et collectifs. L'entretien semi-directif a, parmi ses objectifs, l'exploration des pratiques et des représentations sociales. L'interviewé participe à la production et l'émergence d'opinions, d'attitudes, de représentations que ces acteurs donnent à leurs pratiques.

La participation d'un groupe de travail issu du comité de concertation permet d'affiner la méthodologie selon la réalité du terrain scolaire. Les entretiens individuels sont réalisés par une seule personne. Les questions sont volontairement ouvertes. Il s'agit de récolter ce qui vient et non pas de diriger l'entretien vers ce qu'on voudrait y voir. Le temps de l'entretien ne dépasse pas 1h30. Nous contactons les directeurs d'écoles qui choisissent eux-mêmes les professeurs à interroger. Les entretiens seront enregistrés afin de rester fidèle à ce qui est dit. Ni le nom de l'école ni

celui de la personne interviewée ne seront mentionnés.

Nos moyens ne nous permettent pas d'interroger tous les acteurs scolaires bruxellois, mais l'idée est d'être « représentatif » à la fois de l'ensemble des réseaux et des filières d'enseignement, des implantations géographiques et de la diversité des contextes d'enseignement.

Une entrée en contact difficile

Le CLPS de Bruxelles commence par téléphoner aux écoles afin de joindre personnellement les directeurs d'établissement. Nous voulons ainsi les informer de notre projet et avoir leur accord. Le constat est clair : il est très difficile d'entrer dans les écoles. Il faut en moyenne trois à quatre entretiens téléphoniques par école pour obtenir la direction ou un collaborateur proche. Plus de 40 écoles sont contactées et une trentaine de mails sont envoyés personnellement aux chefs d'établissements scolaires.

Quarante-cinq acteurs adultes de la communauté scolaire sont interrogés directement (26 en individuel et 19 en groupes). Ils témoignent de la réalité de terrain d'au moins 60 écoles secondaires bruxelloises. La quasi totalité des 19 communes bruxelloises sont représentées dans cet échantillon. Les différents niveaux socio-économiques bruxellois sont aussi pris en compte. Des Centres d'Education et de Formation en Alternance ainsi que leurs acteurs spécifiques (accompagnateurs par exemple) sont également inclus dans notre enquête. La matière récoltée auprès de la communauté scolaire représente donc de nombreuses heures d'interviews retranscrites, travaillées, recoupées et analysées. Ce travail a pour but final une diffusion plus large des tendances identifiées.

Quelques constats généraux

Nous nous proposons de présenter ici succinctement quelques constats dégagés des trois premières questions de l'enquête. L'ensemble des constats sera encore travaillé et affiné au sein du comité et communiqué lors d'une journée en novembre 2010.

1. Les comportements à risque

De manière générale, les acteurs scolaires semblent percevoir les comportements à risque des jeunes en fonction de leur position professionnelle au sein de la structure scolaire.

a) Les enseignants et les directeurs voient ces comportements en lien avec l'impact qu'ils peuvent avoir sur la vie scolaire et sur la gestion de leur classe. On remarque dans les interviews que les types de comportements cités par les enseignants sont liés aux effets qu'ils ont sur la gestion de la classe et sur la scolarité. Ils citent la consommation de « produits » (alcool, cannabis, Internet, GSM).

Plus de la moitié des enseignants interrogés citent en premier la consommation d'alcool. Celle-ci semble particulièrement les inquiéter en raison des effets qu'elle peut avoir sur la santé et de la dépendance qui semblerait s'installer. Vient ensuite la consommation de cannabis. Même si l'usage est mentionné comme pouvant être fréquent et pas toujours géré, il ne semble pas inquiéter pour ses effets sur la santé des élèves mais bien pour les comportements générés. Cet usage est parfois mis en lien avec le décrochage scolaire. Cette consommation peut aussi mener à des réactions disproportionnées plus ou moins violentes de l'élève... ce qui peut constituer des risques

pour tous. De l'avis des enseignants, le jeune semble difficilement pouvoir se passer de l'Internet, du GSM, des jeux. Ces comportements influencent ce qu'ils nomment l'hygiène de vie et engendrent fatigue, manque de concentration et repli sur soi. Pour ces enseignants, ce comportement semble relever exclusivement de l'éducation parentale.

Du côté des directeurs, qui sont plus éloignés des élèves, le comportement à risque le plus cité est le décrochage scolaire. Selon eux, il est soit la conséquence de divers comportements « déviants », soit la cause de comportements « dangereux » (mauvaises fréquentations, perturbation au cours quand l'élève revient...) qui détournent l'élève de son parcours scolaire et des autres. Les directeurs citent la consommation de cannabis quand ils parlent du décrochage mais jamais quand ils abordent les drogues à proprement parler. Cette constatation vaut aussi pour les enseignants : fumer des joints est inquiétant pour les comportements que cela peut entraîner, comme le décrochage scolaire, mais pas en termes d'effets sur la santé. Il faut noter que plus aucun directeur ne nie la présence de drogues ou de consommateurs de drogues dans son école!

b) Les éducateurs, les agents PMS et les infirmières PSE voient les comportements à risques des jeunes en regard d'un contexte, dans une approche globale. Les éducateurs parlent avec inquiétude du mal-être des jeunes, de problèmes d'ordre psychologique qui peuvent aller jusqu'au suicide. Quand on les interroge plus spécifiquement sur les assuétudes, ils évoquent la consommation d'alcool. Le cannabis et internet ne sont pas cités. Les éducateurs semblent avoir une place importante auprès des jeunes, un contact plus direct, plus fréquent et plus individualisé.

Les PMS et les PSE parlent de comportements typiques de l'adolescence qui poseraient plus problème aux adultes qu'aux jeunes eux-mêmes et préconisent davantage un travail avec les adultes. Ils voient les comportements à risque des jeunes avec un regard plus « psy », plus global et pas du tout autour de la consommation d'un produit. Ceci peut s'expliquer en regard de leur profession et de leur place plus « extérieure » à l'école.

2. Quelle gestion face à ces comportements à risque ?

a) Une gestion au cas par cas

La quasi-totalité des acteurs scolaires interrogés (enseignants, directeurs, éducateurs, PMS, PSE) répondent qu'ils agissent au cas par cas et gèrent individuellement les problèmes. Tous sont préoccupés par le bien-être des élèves. Il semblerait néanmoins que les faits « graves » de consommation de drogue soient rares. Les enseignants et les directeurs « agissent » quand un comportement pose problème en classe ou à l'école. C'est du travail en urgence, seul ce qui est visible et qui perturbe la vie scolaire est pris en compte. Nous ne sommes donc pas dans une démarche de prévention des comportements à risques des jeunes. Les PMS, quant à eux, dénoncent cette façon de procéder, apparemment due à une angoisse des adultes. Ils reçoivent aussi des jeunes qui n'identifient pas de problème et ne comprennent souvent pas pourquoi on les envoie consulter.

b) Un système de règles informelles

Par rapport à cette gestion au cas par cas, l'école véhicule un système de règles informelles, malgré un règlement connu et respecté de tous. Les enseignants et les directeurs nous ont tous cités les règles informelles suivantes.

- Concernant les personnes ressources : en fonction de la « gra-

visité » des faits, des comportements, la première personne vers qui les enseignants se tournent est l'éducateur, ensuite le PMS et/ou le PSE et, en dernier recours, ils consultent le directeur. La rencontre avec le directeur se fait souvent en collaboration avec d'autres acteurs scolaires : professeurs, PMS...

- Concernant les faits : il y a discussion en cas de simple consommation, la discussion est plus approfondie s'il y a possession. En cas de trafic, de don, le renvoi est immédiat et sans appel.

Ces deux réponses semblent liées: si une consommation est détectée chez un élève, l'enseignant en parle avec l'éducateur. S'il y a consommation et détention avec décrochage scolaire, l'enseignant envoie le jeune au PMS car il estime que ce dernier doit « lui parler ». S'il y a trafic dans ou hors de l'école, l'élève est directement signalé au directeur et très souvent renvoyé.

3. Attentes et/ou besoins des acteurs scolaires

La majorité des enseignants et des directeurs interrogés ont un sentiment d'impuissance, d'inutilité, et sont démunis face à ces comportements. Les enseignants parlent aussi de leur sentiment de solitude face à la gestion de ces comportements à risques. « *Je pense qu'on tente d'étouffer le problème dans les écoles et, quand il survient, eh bien le prof improvise et, si c'est un jeune prof qui ne sait pas quoi faire, eh bien tant pis pour lui. C'est la débrouille !* » Le sentiment d'inutilité et d'impuissance peut parfois aller jusqu'au désarroi total. Dans ce cadre-là, les seules questions clairement formulées par les enseignants sont : que faire en direct ? Comment être certain qu'un élève a consommé ? Comment savoir ce qui a été consommé ? Il semblerait également que les enseignants acceptent mal de paraître ignorants face au jeune. Pour agir, il semble

que les enseignants doivent être certains de la consommation.

Paradoxalement, les professeurs que nous avons interviewés n'expriment aucune demande de formation, malgré leur sentiment de solitude et d'impuissance. On peut émettre l'hypothèse que cette thématique ne leur fait plus peur : « *Avant c'était tabou de parler de drogues (il y a plus ou moins dix ans) mais maintenant tout le monde sait qu'il y a de la drogue dans toutes les écoles. Les acteurs scolaires ne se sentent pas paumés face à cela actuellement.* »

Les directeurs manifestent majoritairement un besoin de savoir qui fait quoi, d'une information centralisée : « *Il y a beaucoup d'organismes et d'initiatives mais tout cela est morcelé et émietté (...). Donc ce qui serait bien, c'est d'avoir un interlocuteur unique que l'on peut contacter. Celui-ci orienterait, suivant la gravité, du dossier vers tel ou tel service. Nous fonctionnons par oui-dire. On n'est pas bien structuré par rapport à cela...* » Ne sachant où aller, les directeurs font parfois appel à la police, même s'ils se demandent comment sanctionner et aider en même temps. « *On est dépassé quand il y a consommation (...). On devrait pouvoir appeler la police mais on doit aussi penser à venir en aide à ces jeunes qui consomment...* »

Le CLPS de Bruxelles, en collaboration avec l'ULB-SIPES, va dégager les tendances des informations récoltées. Il est nécessaire de déterminer, pour décider quelles informations nous allons diffuser, à qui adresser cette information et comment. Ces questions sont également à travailler avec les membres du comité de concertation intersectoriel.

*Isabelle Boquet
et Dominique Werbrouck
CLPS de Bruxelles*